

Procès-verbal de la réunion du comité directeur du CAF Léman du lundi 2 décembre 2024 (19h45-21h45)

Présents :

- Marielle RIZZOLIO
- Jacques-Bernard GRAUX
- Steven LELONG
- Vianney DAUPHIN
- Lionel SIMOND
- Gérard POHER
- Loïc LANNAUD
- Marie-Christine DESPREZ
- Olivier RINGOT
- Delphine FAVRE
- Michel LANGLOIS

Absents :

- Théo Achaboub (pouvoir à Loïc LANNAUD)
- Muriel GASC (pouvoir à Gérard POHER)
- Cathy SCOTTENFIELD (pouvoir à Loïc Lannaud)

Invité permanent : Thierry PERISSE

Sujet	Statut/Décision
Elections du bureau 2025	Président : Olivier RINGOT Trésoriers : Michel LANGLOIS et Jacques-Bernard GRAUX Vice-présidente aux affaires administratives : Marielle RIZZOLIO Vice-président aux activités et responsable des refuges : Lionel SIMOND Secrétaire général : Théo ACHABOUB Secrétaire adjointe : Muriel GASC Trésorier aux refuges : Alain COYNEL
Modification du comité suite à l'assemblée générale	Vianney DAUPHIN devient membre du comité et Webmaster Marie Christine DESPREZ devient membre permanente et intègre handicapé Gérard POHER et Olivier RINGOT deviennent responsables de la commission formation Delphine FAVRE devient responsable de la commission Protection du milieu montagnard
Litige avec un adhérent	L'adhérent a saisi en octobre 2024 un conciliateur de justice. Olivier et Lionel sont allés le rencontrer et signifier qu'il n'y a pas de conciliation possible du point de vue du club. Echec de la conciliation le 04/11/2024, en attente de nouvelles depuis. Un double de l'échec de conciliation a été envoyé à la FFCAM.

Responsables des différentes commissions	Alpinisme : Emeric Offenstein // Canyoning : Julien Cavelier // Escalade : Steven Lelong // Formation : Olivier Ringot et Gérard Poher // Handicaf : Fabrice Ajello // Parapente : Gérard Poher // Protection de la montagne : Delphine Favre // Randonnées : Muriel Gasc // Refuge : Lionel Simond (également responsable refuges FFCAM) // Sports de neige : Thierry Perisse et Olivier Ringot // Trail : Baptiste Platey // Via ferrata : Vianney Dauphin // Vélo : Loïc Lannaud
Réussite entre le 21/10/2024 et le 02/12/2024	Handicaf : Dernière sortie de l'année avec 19 personnes et 2 personnes accompagnées Fresque de la montagne : 8 personnes présentes, une réussite Vélo : 2 sorties avec de nouvelles personnes intéressées par des cours d'initiation Groupe d'Alpinisme Vers L'Autonomie (GAVA) : 1 ^{er} groupe lancé avec un week-end de sélection à Chamonix Randonnée : Jacques-Bernard nouvel initiateur, félicitations !
Approbation du CR du 21/10/2024	Compte rendu Approuvé à l'unanimité (14 pour, 0 contre)
CR de l'AG de novembre	Sera terminé courant décembre et accepté par les membres du bureau en visioconférence ou lors de la réunion de CD de janvier.
Date de l'AG 2025	L'AG sera le 14/11/2025 à 19h. Marielle s'occupe de la réservation de la salle. La convocation sera à envoyer dès septembre 2025.
Trésorerie	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune nouvelle de Vincent Morel (ancien expert-comptable) ce qui fait que la vérification des comptes ne s'est fait qu'avec 2 vérificateurs (en attente). Organiser par mail une recherche d'expert-comptable parmi nos adhérents. - Comptes de septembre et octobre terminés. - Pour chaque activité, toujours envoyer en copie à Michel ou JB les prévisions de dépenses : tresorier@cafleman.fr
Point Adhérents	<ul style="list-style-type: none"> - 821 en novembre (en léger retard par rapport à 2023) - 395 non renouvelés - 210 nouveaux adhérents
Statut de l'association	Le ministère des sports demande de modifier les statuts des CAF pour y intégrer les violences faites aux femmes lors d'activités sportives. Les statuts du CAF Lemman seront donc réécrits dans l'année 2025 et présenté en AG extraordinaire avant l'AG ordinaire du 14/11/2025. Le groupe de travail de réécriture est composé de : Marielle , Marie-Christine, Vianney et Olivier
Valorisation des heures des bénévoles	Intégrer dans les statuts ou le règlement intérieur les heures de bénévolat. Cette valorisation est une obligation légale. Elle rentre sur des comptes qui ne modifient pas les comptes financiers du club mais peuvent débloquer plus de subventions. La méthode est laissée à l'appréciation des clubs. Validation par le CD de la méthode présentée par Olivier (14 pour, 0 contre)
Nouveau format de l'agenda	Utiliser un agenda plus proche de celui du CD74 Nouvel agenda validée par le comité (14 pour, 0 contre)
Action en faveur des bénévoles	Le fait de ne plus payer de loyer débloque une somme d'argent. Il est donc possible d'utiliser cet argent (en partie ou totalité) pour un geste envers les bénévoles qui font vivre le club (ex. doudoune).

	Le comité valide une action envers les bénévoles (14 pour, 0 contre) Des devis seront demandés par Olivier et Steven
Conférence Heïdi Sevestre	Proposition du Club à la société Bellaciao d'organiser des préinscriptions jusqu'à juin 2025. Si le nombre de préinscrits est suffisant, nous bloquerons une date.
Ordinateur du secrétariat	L'ordinateur du secrétariat est en cours de formatage.
Questions diverses	Où en sont les remboursements des formations ? Elles suivent leur cours selon la nouvelle méthode appliquée.

Le secrétaire, Théo Achaboub

Le président, Olivier Ringot

A handwritten signature in black ink on a light yellow background. The signature is stylized and appears to be 'OR' with a long horizontal stroke extending to the left.